

ECPM « Une spirale intolérable après la condamnation à mort d'un ressortissant français »

Communiqué de presse

Paris, le 10 août 2010

Ensemble contre la peine de mort (ECPM) condamne fermement les condamnations à mort prononcées par la justice chinoise à l'encontre du français, d'origine laotienne, Phoumy Chan Thao, et de son complice chinois.

Cette condamnation a lieu alors que Phoumy Chan Thao avait été arrêté en 2005 et condamné à une peine de prison à vie en 2007. La réouverture de son procès et les « éléments nouveaux » semblent être un prétexte fallacieux afin d'accentuer la répression et la spirale violente dans le pays. C'est également, suite à l'exécution le 29 décembre dernier de Akhmal Shaïk, citoyen britannique, un message clair adressé aux gouvernements européens.

Par cette condamnation, la Chine applique des méthodes répressives inhumaines qui sont étrangères à l'idée de la juste peine et à l'esprit de la Justice.

ECPM invite, par ailleurs, les autorités chinoises à cesser immédiatement les exécutions et à commuer les peines de mort des centaines de chinois en attente de leur exécution.

ECPM en appelle aux gouvernements français et européens de soutenir les ressortissants européens.

« Il faut que l'Union Européenne et l'ensemble des pays européens réagissent dès maintenant pour stopper cette spirale de violence », a annoncé le directeur de l'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM), M. Raphaël Chenuil-Hazan.

Contacts :

Raphaël CHENUIL-HAZAN

Directeur d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

<http://www.abolition.fr>